CERTIFICAT QUALIBAT

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E106659 **VALABLE JUSQU'AU** 18/02/2021

ÉDITÉ LE 21/01/2020

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/05/2012

Raison sociale : MIROITERIE SINGULIERE

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

21 QUAI RHIN ET DANUBE
34200 SETE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC
Siren : 751 388 778 00027
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 83160 S
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5468508004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5468508004
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2019

Téléphone : 04 67 46 16 26 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
CAILHOL XAVIER GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / CAILHOL XAVIER GÉRANT

Site Internet : www.miroiteriesaltre.com
E-mail : miroiteriesinguliere@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 590 791 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	4	19/02/2019
4711	Produits verriers (Technicité courante)	4	19/02/2019
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Alain MAUGARD

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE MONTPELLIER
106 AVENUE SAMUEL CHAMPLAIN
34000 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2018

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E106659 **VALABLE JUSQU'AU** 18/02/2021

ÉDITÉ LE **21/01/2020**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/05/2012
Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siren : 751 388 778 00027
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 83160 S

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5468508004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5468508004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2019

Raison sociale : MIROITERIE SINGULIERE

21 QUAI RHIN ET DANUBE
34200 SETE

Téléphone : 04 67 46 16 26 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.miroiteriesaltre.com
E-mail : miroiteriesinguliere@gmail.com

Responsabilité légale :
CAILHOL XAVIER GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / CAILHOL XAVIER GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	19/02/2019

Domaines RGE de travaux couverts

Domaines	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes extérieures	19/02/2019

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
106 AVENUE SAMUEL CHAMPLAIN
34000 MONTPELLIER

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessous, en vigueur à la date de la demande.